



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

La triche

Il y a longtemps, quand nous n'avions pas encore goûté aux délices du III^{ème} millénaire, lorsque les jurys de bac ou d'autres diplômes se réunissaient pour délibérer et que, peu à peu, l'anonymat des copies corrigées disparaissait ainsi que celui des établissements dont venaient les candidats, il n'était pas rare de découvrir que les bourdes les plus énormes qui avaient été constatées dans ces copies étaient l'œuvre d'élèves d'établissement privés.

Aujourd'hui, c'est le contraire.

Depuis que des établissements privés sont devenus centre d'examens et que les sujets y arrivent quelques jours auparavant, dans certains cas leur secret est quelque peu violé, histoire de faire bachoter de façon ciblée les candidats dans les deux ou trois jours qui précèdent l'examen. Il y a même des établissements publics qui adoptent ces pratiques subreptices ... provoquées sans doute par la hantise qui habite certains chefs d'établissement de la place de leur lycée dans les classements qui sont devenus pour la presse écrite un moyen de racoler de la clientèle. Non pas l'émulation, saine et souhaitable, mais la concurrence, « libre et non faussée », bien sûr.

Le nouveau ministre de l'Education Nationale, à la veille des premières épreuves du baccalauréat – celles des diplômes de niveau V sont déjà passées – rappelle avec insistance que les tricheries des candidats seront détectées grâce à des technologies sophistiquées et qu'elles seront sévèrement punies aux termes mêmes de la Loi.

Le SNCA e.i.L. Convergence, devant ces rappels à « l'éthique », ne peut s'empêcher de remarquer que la balance de la justice est tant soit peu truquée.

En effet, il y a beaucoup de candidats, bien préparés ou non, qui ne trichent pas ; et ce rappel de la Loi, à la dernière minute, donne à penser à beaucoup que la fraude est généralisée bien plus qu'elle ne l'est réellement. Ou, si elle est vraiment entrée dans les mœurs des candidats, non seulement la Loi est à revoir, mais aussi l'ensemble des procédures d'examens et de concours.

De plus, ce rappel ne vise que les candidats et ignore la fraude insidieuse qui s'exerce à l'amont du jour J, pratiquée, elle, par les adultes garants pourtant de l'honnêteté et de l'impartialité des examens, en particulier, et du service public, en général.

Quand on voit l'énormité de la paperasserie bureaucratique qui s'encombre de documents à renseigner en multiples exemplaires qui, à peine les épreuves terminées, finiront à la déchetterie, quand on entend le discours politique qui donne à penser que la triche est devenue un passe-temps des élèves, quand, dans le même temps, rien n'est clairement dit sur les manquements de certains responsables du secret des sujets, on se prend à penser que la gabegie organisée cache quelque chose.

Et si c'était tout bonnement **la remise en cause du mérite républicain** ?

Ce qui se passe au lycée René Cassin, à l'occasion de la correction de 22 000 copies de diplômes de niveau V (CAP, DI, BEP)*, montre, outre le mépris dans lequel sont tenus l'enseignement pro, ses diplômés, ses profs et ses élèves, que la débauche de paperasses, sous prétexte d'anonymat, 1/ ne le garantit nullement, 2/ permet de déduire qu'il faut simplifier tout cela, 3/ que la meilleure simplification c'est encore la suppression de ces « écrits » « papiertivores ».

CQFD...

Le SNCA e.i.L. Convergence qui a averti le ministère, le rectorat de Paris, la région Ile de France, la municipalité parisienne, le Centre Inter académique des Examens de l'Ile-de-France de la monstruosité que constituait la création d'un très gros centre de correction dans un petit lycée comme l'est René Cassin, n'en démord pas : **honnêteté, impartialité, anonymat des examens et des concours contribuent à faire vivre le mérite républicain.**

Le sabotage, par l'institution elle-même ou plutôt par certains de ceux qui en ont la responsabilité et la charge, traduit un **manque patent de convictions républicaines doublé d'une morgue et d'une suffisance qui ont peu de rapport avec la démocratie.**

Vous avez dit « changement » ?

OUI, il faut que cela change. Et vite.

SFDB, le 16 juin 2012

** Voir sur le site du SNCA e.i.L. Convergence « Le niveau V est mal barré ! », « L'affaire René Cassin, suite », « La maltraitance du niveau V »*